L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 21 DECEMBRE 1871. 46me Année.—Vol. XLV.

DUPUOY & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI MATIN, 21 DÉCEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane— Marchandises sèches étrangères et américaines; jouets.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée — 500 caisses bottes, souliers et brodequins; 100 malles chaussures cousues et 100 douzaines souliers de Philadelphie.

Par D. E. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins — Gomme, repétiers, fusils, etc. Ameublements, ustensiles, etc.

Par G. de Férriet, au No 36 de la rue Royale— Continuation de la vente de meubles du premier de l'an, diamants, montres, bijoux, etc.

Par Christian & Paul, à l'angle des rues Orléans et Royale—porcelaines et faïences.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par N. Vignié — Vente régulière de meubles au No. 128, rue Chartres, entre St Louis et Toulouse.

Par Voorhies & Andler, dans leur salle d'encan, au No. 36 de la rue Vieille Levée—Bottes, souliers et brodequins, 4 douzaines chapeaux d'homme légèrement avariés.

Par Derbes & Jourdan, au No. 104 de la rue de Chartres—Grande vente de mercerie, bonneterie et articles de fantaisie.

Chaussures à l'encan.—Aujourd'hui, 21 du courant, à 10 heures du matin, MM. Voorhies et Andler vendront dans leur salle d'encan de la rue de la Vieille Levée, 450 caisses de bottes, souliers et brodequins, composant un assortiment général de chaussures pour hommes, femmes, fillettes, jeunes garçons et enfants, et aussi plusieurs douzaines de chapeaux d'hommes, légèrement avariés. Le tout sera vendu sans aucune réserve.

ATTENTION!

Morbus marines (ou Irish Dulce). Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Partures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Picayune Printing Office." 110 et 114, rue Baudras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi.

OPÉRA.—L'Africaine.

ACADÉMIE.—Les Trois Bossus.

ST-CHARLES.—Irish Fortune Hunter et How to Pay the Rent.

VARIÉTÉS.—Grimaldi.

CIRQUE JOHN ROBINSON et MÉNAGERIE—Place Tivoli.

Les Réformes.

La continuation de la guerre entre les deux fractions du parti radical, en Louisiane, nous donne quelque espoir de voir se réaliser au moins une partie des réformes qui nous ont été promises. Mais nous ne sommes pas disposé à nous enthousiasmer à l'avance, ni surtout à nous payer de mots. Nous attendrons les actes, sachant combien les paroles sont trompeuses.

Le gouverneur et ses disciples paraissent jusqu'à présent tout aussi éloignés qu'il y a un an de passer des promesses à l'acte. Si le Conseil de ville m'a pas été métropolitains, institutions qui sont sous le contrôle direct de M. Warmoth, n'ont encore témoigné aucune disposition à donner satisfaction à l'opinion publique en entrant dans la voie des réformes et des améliorations. Le Conseil de ville a persisté à maintenir son budget exagéré, son ordonnance sur les licences, et il est en train de préparer une série d'ordonnances sur les taxes ordinaires et extraordinaires, comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possible.

Le nouveau lieutenant-gouverneur, M. Pinchback, a inauguré sa prise de possession de ses fonctions de président du Bureau métropolitain, par une grande revue de la police. Il semble que lui et son chef de file aient voulu faire le dénombrement de leurs forces, comme pour faire savoir à leurs adversaires qu'ils ne craignaient pas les 300 soldats arrivés récemment pour renforcer la garnison.

Sans attacher de déploiement réciproques de baïonnettes et de bâtons plus d'importance qu'il n'en a réellement, nous pensons que M. Warmoth et M. Pinchback n'ont nullement l'intention de diminuer une organisation qui est, entre leurs mains, un puissant instrument électoral, ni de transférer le contrôle de cette organisation au maire de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a donc aucune réforme à attendre de ce côté. Il ne faut pas compter sur de chapitre.

L'organe du gouverneur a fait beaucoup de bruit à propos de la décision prise par MM. Warmoth et Pinchback au sujet d'un certain nombre de journaux officiels. Le mérite de cette décapitation est singulièrement diminué quand on voit qu'au lieu d'être gênés, elles ne frappe que les organes de la faction Dunn du parti et qu'elle épargne tous les journaux favorables à M. Warmoth, notamment le *Republican*, qui a la part du lion dans les impressions publiques. Mais ce qui reste de ce petit mérite disparaît tout-à-fait quand on voit MM. Warmoth et Pinchback donner à ceux qui les ont soutenus le privilège qu'ils viennent d'enlever aux insoumis. C'est ce qu'ils ont déjà fait pour plusieurs journaux et ce qu'ils vont sans doute continuer à faire.

Il n'y a donc que l'intérêt de parti et l'intérêt personnel qui guident ces deux personnages, et nous n'avons aucune bonne mesure à attendre d'eux, à moins qu'ils ne leur soit dictée par la nécessité de contrecarrer leurs adversaires, et c'est sur cet antagonisme que nous comptons pour obtenir quelque chose.

Le chef de la faction rivale, M. Carter, qui a moins d'attaches avec les privilégiés dotés de monopoles et de sinécures, est entré plus carrément dans la voie des réformes, comprenant que c'est la seule qui puisse sauver son parti d'une défaite complète. Il a déjà préparé plusieurs projets de loi destinés à opérer des réformes radicales dans la législation.

La substance d'un de ces projets, celui du bill des impressions, a été publiée hier par le *National Republican*.

Le bill tranche dans le vif. Il supprime tous les journaux officiels, excepté un seul, il rend aux municipalités et aux paroisses le contrôle de leurs impressions.

La nomination du Imprimeur d'Etat, au lieu d'être faite par le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et le président de la Chambre, sera faite par la Législature et les comptes vérifiés par le gouverneur, l'auditeur et le trésorier.

Nous croyons qu'il y a beaucoup à dire sur les privilèges laissés à l'imprimeur d'état. Le bill maintient certaines dispositions des statuts sur les impressions publiques qui sont parfaitement inutiles. On ajoute ne doit pas perdre de vue, c'est qu'outre les impressions publiques le contribuent pas plus de quarante à cinquante mille dollars, et que sous la législation actuelle elles ont coûté $300,000 par an pour le journal officiel.

Nous avons encore une disposition capitale à faire à ce bill, c'est qu'il maintient l'inégalité consacrée par la législation actuelle pour les annonces judiciaires.

La publication des annonces judiciaires ne doit être mise sous le contrôle de juges de police, ni d'aucune commission gouvernementale. Il faut rendre aux parties intéressées le droit d'annoncer dans les journaux qui peuvent le mieux leur convenir sans autre guide que leur intérêt.

Or, le bill de M. Carter donne aux juges de police le contrôle des annonces pénitentiaires et judiciaires, et il laisse subsister la section 300 des statuts qui dit que les annonces judiciaires de la paroisse d'Orléans seront publiées, soit en français, soit en anglais, dans le journal officiel de l'Etat.

En faisant objection à cette disposition, nous défendons tout autant la cause des contribuables que celle des journaux non privilégiés. Les parties, dont l'argent sert à payer les annonces judiciaires, doivent avoir le droit de dépenser cet argent utilement en désignant les journaux qui peuvent le mieux servir leurs intérêts.

Ce n'est une réforme, dont la justesse soit incontestable, c'est assurément celle là et c'est une de celles sur lesquelles la population de la Nouvelle-Orléans et des paroisses a le droit de compter.

Le bill de M. Carter est donc encore loin d'être satisfaisant et nous engageons son auteur à le modifier s'il veut contenter et le peuple et la presse.

☞ Les chapeaux d'enfants de toute qualité, aux prix les plus réduits, au Rob Lee, coin Royale et St Louis.

☞ Pour éviter les explosions d'huile de charbon, voir l'avis de J B Bonhomme.

☞ Jolis chapeaux d'enfants, à bon marché, Rob. Lee, coin Royale et St Louis.

☞ Nous regrettons sincèrement le malheur qui a frappé hier notre confrère du *Commercial Bulletin*, et dont on trouvera le compte-rendu dans notre chronique. Nous espérons que la suspension que la destruction du matériel d'imprimerie pourra occasionner ne sera que de courte durée.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Opéra donne, aujourd'hui, la première représentation de l'*Africaine*, dont la reprise était impatiemment attendue. Voici la distribution des rôles: Sélika, Mlle Levielli; Inés, Mme Durand; Vasco de Gama, M. Delabranche; Nélusko, M. Dumestre; Don Pedro, M. Coulon; le Grand Inquisiteur et le Grand Brahmine, M. Péré; Don Alvar, M. Jourdan; Don Diégo, M. Dubose.

Nous apprenons avec plaisir que le Bureau de location a reçu de nombreuses demandes. La salle était, hier soir, presque complétement louée.

BANQUE D'AMÉRIQUE. — L'élection annuelle des directeurs de cette institution financière, dont la prospérité est devenue presque proverbiale, a eu lieu hier. Voici la liste des directeurs qui ont été élus sans opposition: A. M. Fortier, W. B. Schmidt, C. J. Leeds, D. Fajio, J. J. Fernandez, F. W. Tilton, J. J. Adams, M. Puig, J. Scherck, Ant. Girand, D. Bouligny, Gustave Millenberger et A. C. Hutchinson.

A l'occasion de cette élection, le cabinet de M. A. M. Fortier, l'habile président de la banque, avait été transformé en salle de réception, et les actionnaires et les amis de cette institution populaire ont été invités à prendre part à un lunch splendide où les vins les plus généreux de la Champagne et du Bordelais ont été prodigués. Le lunch avait été fourni par le restaurant Victor, c'est dire que tout était de première qualité. Les honneurs de cette réception ont été faits avec la plus grande cordialité par l'honorable président et ses directeurs.

ETRENNES UTILES ET AGRÉABLES.—Etre habillé de neuf des pieds à la tête, pour inaugurer le Premier de l'An, est le rêve de tous les jeunes garçons et de tous les jeunes gens. C'est un désir très naturel, car rien ne semble plus logique que de fêter la nouvelle année dans laquelle on entre en étrennant un costume nouveau. On met de côté les soucis de l'année écoulée avec les vieux habits qu'on quitte et on revêt avec des habits neufs des idées plus riantes et plus gaies. Mais comment concilier la satisfaction de ce désir légitime avec la question d'argent? Le grand établissement de M. Léon Godchaux, rue du Canal Nos 81 et 83, fournit la solution de ce problème. On y trouve, en effet, des habillements complets, y compris la coiffure, à des prix accessibles pour toutes les bourses. Les pères, les mères, les oncles, les tuteurs, les parrains, les patrons ne sauraient faire de cadeau plus agréable à un jeune homme qu'à un jeune garçon, pour ses étrennes, qu'en lui donnant un bon pour un habillement complet au magasin de Godchaux. Ceux qui ont négligé de faire leurs commandes en temps utile à leur tailleur, trouveront en quelques minutes à renouveler leur garde-robe, grâce à l'immense assortiment de vêtements tout confectionnés que M. Godchaux tient toujours à la disposition de ses nombreuse clientèle.

☞ Nous recommandons aux mères qui désirent acheter un joli chapeau d'enfant, d'aller voir le Rob. Lee. Le tout se vend aux prix les plus modérés.

OCCASION MAGNIFIQUE POUR LES FAMILLES.—L'attention particulière de nos lecteurs est appelée sur la grande vente à l'encan du contenu du magasin de faïences et porcelaines situé à l'angle des rues Royale et Orléans, qui aura lieu aujourd'hui et les jours suivants, à 11 heures précises, par l'intermédiaire de MM. Christian & Paul, commissaires-priseurs. Beaucoup d'objets de prix et d'articles de fantaisie, et convenables pour cadeaux, seront mis en vente. Des chaises seront spécialement réservées pour les dames.

LES CONGÉS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Afin de permettre à nos rédacteurs, employés et compositeurs de passer les journées de Noël et du Jour de l'An en famille, l'*Abeille* ne paraîtra pas le lendemain de ces deux fêtes. Nous ferons pour ne pas laisser deux jours de suite nos abonnés et nos lecteurs sans nouvelles, nous ferons paraître l'*Abeille* le lundi, Jour de Noël, et le lundi, Premier Janvier. Nous prions les personnes qui désirent insérer des annonces d'ici au 1er janvier de prendre note de ce changement.

☞ Si vous voulez un chapeau élégant pour Noël ou le jour de l'An, allez à l'enseigne de Rob. Lee, coin Royale et St Louis. Tous les enfants s'y donnent déjà rendez-vous.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

MANUFACTURE DE LIQUEURS, COORDIAUX, SIROPS, CORDIAUX.—Nous appelons l'attention du commerce, des acheteurs de la ville et du dehors, sur l'annonce de la maison G. W. Dunbar & Son, de la rue St. Louis. La supériorité des différents produits qui sortent de leurs laboratoires, organisés sur le plan des meilleurs établissements européens, est aujourd'hui reconnue. Nos acheteurs trouveront les produits de l'anisette, les cordiaux, les sirops et les conserves de fruits. Cette maison a fait une spécialité des conserves de figues sous diverses formes. Fondé il y a quelques années, l'établissement de MM. Dunbar et fils, qui occupe plusieurs vastes bâtisses, combine actuellement tous les perfectionnement inventés par la science et l'industrie dans les deux mondes, et il fournit actuellement ses produits aux villes les plus importantes des Etats-Unis, faisant concurrence avantageusement aux produits importés. Ces résultats témoignent de l'excellence de ces produits de l'industrie louisianaise et nous dispensent d'en faire plus longuement l'éloge.

ETRENNES PARISIENNES.—Rien de plus fin que les bonbons parisiens, à l'arôme délicat et suave, rien de plus riche ni de plus délicieux que les chocolats à la crème de la maison Guérin-Boutron, qu'on trouve chez MM. Lion et Pinsard, rue du Canal. Comme le contenant doit être digne du contenu, on peut choisir dans la même maison les plus ravissants vases ou coffrets qu'on puisse imaginer pour offrir à Noël ou au Jour de l'An.

UN TONIQUE QUI REND LA VIGUEUR.—La liqueur hollandaise fabriquée à Schiedam sous le nom de Schnapp a une réputation universelle dans l'ancien et le nouveau continent. C'est un tonique remarquable qui rend la vigueur aux personnes dont la constitution est affaiblie. Le seul agent de cette précieuse liqueur à la Nouvelle-Orléans est M. A. Walz, rue Conti, No 26. Il est en mesure de satisfaire à toutes les demandes.

☞ N'oubliez pas d'aller examiner le magnifique assortiment de présents, à la fois utiles et agréables, exposés au magasin de variété de J. G. BERMEL, No 121, rue Canal.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.—La maison MILLER & DIELMAN Nos 50 et 52, Nouvelle-Levée, au coin de l'allée Natchez, emploie sans doute le sucre par jour pour faire des candis qu'elle peut laisser à 17 sous la livre.—Ce prix modéré explique le grand débit si extraordinaire qu'il soit, et le débit est aussi une preuve de l'excellente qualité des produits. La même maison tient aussi des articles pour feux d'artifice, de vins de Châlonnes et les célèbres amers du Dr Henly.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

☞ Allez voir les chapeaux d'enfants qui se vendent à des prix fabuleusement faibles, au Rob. Lee, coin Royale et St Louis.

CONFISERIE. — Ce n'est pas seulement par la fabrication des candis que se distingue la grande confiserie de Norman & Reiss, rue Vieille-Levée, 121 et 123; elle fournit aussi à la consommation toute espèce de chocolats, les bonbons les plus fins et tout ce qui appartient au commerce de la confiserie en général. Les bateaux sont répandus comme tout-à-fait supérieurs et la vérité est qu'ils sont dignes de leur réputation. La maison Norman & Reiss a toujours eu main une fort belle collection de bottes de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché, ainsi qu'une très riche collection d'articles pour feux d'artifice. Voyez l'annonce.

Sixième Conseil de Guerre de Versailles.

PRÉSIDENCE DE M. DELAGRENE, COLONEL DU TRIÈME CHASSEURS A CHEVAL.

Audience du 20 novembre 1871.

Affaire Chaudey. — Massacre des Otages. — Assassinat et complicité d'assassinat. — Cinq accusés.

Gustave Chaudey, avocat à la cour de Paris et, récemment du journal le *Salut*, tombait le 26 mai dans le chemin de ronde de Sainte-Pélagie, assassiné par les fédérés, sur l'ordre de Raoul Rigault.

Cinq individus, accusés d'avoir participé à ce crime, comparaissent devant le Conseil de guerre.

Ils déclarent se nommer:

Gustave-Simon Préan de Wedel, âgé de 22 ans, ingénieur-constructeur, né à Paris;

Henri Bean, quarante-deux ans, ébrisant de pavementerie, né dans le département de Middlesex (Angleterre);

Henri Martin Berthier, vingt-trois ans, graveur, né à Paris;

Jean-Victor Pollet, passementier, né à Paris.

Pierre-Auguste Sculpteur, cordonnier, né à Paris.

M. le commandant Rastaud occupe le siège du ministère public.

M. le substitut fait d'abord l'exposé du fait.

M. le greffier Duplan donne ensuite lecture du rapport relatant le fait de la cause. Nous extrayons de ce rapport les passages suivants:

Le 22 mars 1871, les gendarmes Bonnet, Capdevielle et Pacotte étaient arrêtés à Paris, à la caserne des Célestins, par ordre du sol disant Comité central et faisaient écroués le même jour à la prison de Sainte-Pélagie. Leur crime étant dû à leur dévouement de l'ordre public.

Le 13 avril, le nommé Gabriel Brideau signant l'ordre, d'écrouer et de mettre Chaudey au secret; cet ordre portait en outre la grille de Raoul Rigault.

Le rédacteur du *Siècle* avait été signalé la veille à la Commune dans le No 27 du *Père Duchêne* par le nommé Humbert, rédacteur, qui, parlant de lui, s'exprimait ainsi: "Et le coquin ne va pas Raoul décréter d'accusation ce jean-foutre là, et lui faire connaître un peu le prix des bonapartistes de six livres dont il pave régalés dans le temps! *Le Père Duchêne* attend cette justification-là, et il sauvera que la brave Commune ne hésitera pas à accorder. De l'énergie, frère! Il le faut, si vous voulez que ça marche. Et vous voulez que ça marche, n'est-ce pas? Eh bien, alors, dépêchez-vous."

C'est ainsi que le lendemain jeudi, 13 avril, le nommé Pilotel se présente au domicile de M. Chaudey; il y trouve Mme Chaudey et lui annonce qu'il venait faire une perquisition. Il demanda où était le chef de la famille, il répondit qu'elle l'ignorait; il demanda quand il rentrerait; même réponse de Mme Chaudey. Alors Pilotel envoya chercher un serrurier pour forcer le bureau de M. Chaudey; l'ouvrier ne put y parvenir et l'on se retira. Pilotel alla tout droit au bureau du *Siècle*, et il s'assoie de la personne de M. Chaudey, et le conduisit à la prison de Mazas, où il fut mis au secret.

Cinq jours après, Pilotel reparut à la maison; ce n'était pas assez d'avoir écroué le chef de la famille, il fallait encore vider les trésoriers dont celle-ci pouvait disposer. Le commissaire de la Commune, aidé d'un serrurier, prenait cette fois à forcer le bureau de M. Chaudey. Sur 915 francs, il en prit 815, en disant: "Rien de sang sur cet or." Il a soustrait autant du travail possible du papiers et de titres.

M. Chaudey fut mis au secret et arrivait à Mazas. En l'apprenant, son intime ami, M. Cernuschi, et Mme Chaudey firent des démarches auprès de Pottiot pour obtenir de voir le prisonnier. Cette démarche leur fut accordée, mais ils ne pouvaient le voir qu'à travers une grille.

Dans un interrogatoire que Raoul Rigault fit subir à Chaudey, il lui reprocha d'avoir fait tirer sur le peuple le 22 janvier. A ce reproche, Chaudey répondait constamment qu'il ne l'avait pas fait, mais qu'il aurait eu le droit de le faire.

Quelques jours après, la pétition accordée par Protot de voir le prisonnier n'était plus valable. Mme Chaudey se défoula avec le Bureau du ministère d'origine, à aller trouver Raoul Rigault, qui la reçut avec une extrême insolence et lui dit: "Cela n'est pas du ressort de mon ressort, mais vous aurez beau obtenir la permission de voir votre mari."

Le 19 mai, Mme Chaudey obtint la transférement de son mari de Mazas à Sainte-Pélagie. N'étant plus dans la prison où étaient enfermés les otages de la Commune, Chaudey pouvait mieux échapper à un massacre imminent pour ceux-ci.

Sa femme put le voir librement jusqu'au 26 mai. Ce jour là, Chaudey, l'intuitif de leur sage et de la naissance de leur enfant, Chaudey envoya son serviteur, le détenu Bertrand, pour obtenir, comme une faveur, l'autorisation de dîner avec sa femme dans la prison. Cette autorisation lui fut refusée, il descendit alors pour le demander lui-même, mais sans plus de succès. Mme Chaudey quitta son mari à quatre heures, ce ce fut leur dernière entrevue.

Sept heures environ après cette séparation, vers onze heures du soir, trois hommes se présentent à Sainte-Pélagie et demandent à parler au directeur. Le gardien Julien de service au guichet de la porte d'entrée, introduit les trois visiteurs; l'un d'eux portait l'uniforme de commandant de la garde nationale, il avait un revolver à la ceinture; les deux autres avaient des vêtements civils et ils étaient aussi armés d'un revolver; tous les trois étaient coiffés d'une écharpe rouge.

Le gardien Berthier, qui était de service de nuit, fut immédiatement révéillé par Julien. Il se présenta aux nouveaux venus et demanda à celui qui était en uniforme qui il devait annoncer au directeur. Ce directeur était le sieur Ranvier, frère du célèbre Ranvier qui commandait le peloton d'exécution des otages à la Roquette. "Annoncez Raoul Rigault," fut-il répondu à Berthier.

Au bout d'un instant Rigault, comme Berthier qui était resté en dehors du greffe, et il lui donna l'ordre d'aller chercher Chaudey. Lorsque Berthier monta à la chambre de cette ville où il le trouvait, non-seulement il ne le trouvait pas, mais il ne trouvait rien, sinon une lettre entièrement présentée par lui. La motion est ajournée.

M. Robertson appelle le bill d'amnistie.

M. Beaulighan, président du nouveau comité de réduction parle contre. Il pense que M. Davis et d'autres engagés dit-il, ne sont pas dans l'intérêt le bill est adopté par M. Scott, président du comité des Ku klux, attendu que cela détournait les prétexte pour les calomnies des Ku klux.

—M. Wilson annonce qu'il votera pour le bill Sion comme une affaire de grâce et de merci.

M. Norton demande comme amendement que l'amnistie ne soit pas rétroactif, ni que les assassinats de Mazas des E. U., le Sénat ne décide rien.

Chambre—Le directeur-général des postes est invité à donner les circonstances relatives à la vente du bâtiment des postes pour les contrats de la malle au sud avec les particularités des concessions subventionnées.

Une résolution est présentée, suspendant des rapports sur l'élection des sénateurs de la Havane, et, sur la demande de M. Banks elle est référée au comité des affaires extérieures.

Le bill de la commission du travail est repris. Un amendement requérant qu'un commissaire de travail de plus soit nommé pour les Etats-Unis et les Territoires est adopté. Le bill est adopté.

Le Président annonce que les commissaires seront nommés même distinctes en conséquence du parti. Adopté. Le bill passe par 114 contre 36.

Le bill portant que trois commissaires, pris dans la vie civile, et dont l'un sera spécialement identifié avec l'intérêt du travail, seront nommés pour un an. Le président donne les noms des commissaires.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 20—Dix-huit personnes ont été blessées aux ateliers de cette ville, désignés pour consolidation la série. Il paraît que plusieurs rues de Williamsburg qui sont transportées à des intendants voyageurs.

New York, 20 — L'enquête congressionnelle sur l'ordre général des affaires à la Douane de New York, excite beaucoup d'intérêt parmi les importateurs. On n'attend à découvrir beaucoup d'exactitudes.

Memphis, 20—Mardi dernier en huit, des nègres sont entrés à Lake City, dans le comté Chicot, Arkansas, et se sont rendus à la porte d'où ils ont enlevé John H. Sanders, ancien shérif et juge de paix, soupçonnés pour avoir tué un avoué nommé Wynne et les ont mis à coups de fusil. Les noms des assassins sont encore à la connaissance des nouvelles. Nombre de citoyens avaient fait pour se mettre en sûreté.

New York, 20—Calendar, inspecteur de banque, arrêté hier sur l'accusation de voir reçu de la Banque Nationale de l'Océan une considération de $3,000, a été relâché sur une caution de $20,000.

Patrick Flynn a été assassiné près de Hoboken, hier soir, par un inconnu qui.

Annapolis, 20—Aujourd'hui, dans la pièce de Mme Wheatley, commencée dimanche dernier, le Dr. Williams a pénétré qu'à la requête des héritiers d'Etat, il avait, samedi dernier, exhumé le corps de Beecker et constaté que le foie, une des glandes, l'appendice et six pouces de l'intestin qui joint l'estomac. Les preuves médicales d'empoisonnement ont été d'une manière concluante. Beecker n'est pas mort de la mort naturelle.

Concord, N. H., 20—L'évêque Baker, de cette ville, est mort ce 19 bre.

Portland, Me., 20—L. A. Cheney, propriétaire de l'Hôtel Preble, en cette ville, est mort ce 19 bre. Cause inconnue.

Cincinnati, 20—La thermométre était à deux degrés au-dessous de zéro à midi aujourd'hui.

Pont Pleasant, N. Y., 20—L'Hudson est chargé de glaces et le gêne considérablement.

Charleston, 20—Dans la revue des Etats-Unis, nommé Hall, a intimidé dans l'Etat de Caroline du Sud, le gouverneur Scott, et Marshall, nommé de confiance, dans le district de Columbia, dans les chemins précédentes du certificat. Le gouverneur sortira devant la Cour Suprême pour décider la question de juridiction de la cour fédérale et des juges de paix.

Colombia, 20—A la Chambre des Représentants on a repris aujourd'hui le bill relatif de la mise en accusation du gouv. Scott.

Washington, 20 — Probabilités — Beau vente frais du Nord avec une légère température et beau temps, de la Floride jusqu'en Virginie. L'aire du plus grand froid s'étend sur la Pennsylvanie et la Nouvelle-Angleterre avec des vents continus du Nord-ouest dans les Etats du centre et de l'Est.

Washington, 20—Une délégation des Iles de Cuba est allée voir le Président aujourd'hui. Elle rapporte que le résultat de sa visite a été très satisfaisant. Après une longue conférence, le délégation a reçu que conférence avec les sénateurs Sumner et Mason. Des membres ont fait noble à la Chambre des Représentants. Le président a transmis au Congrès après les fêtes.

Trois cent soixante inspecteurs de brûleries ont été renvoyés. Leurs opérations seront remplies dorénavant par des assistants-accoucheurs.

Washington, 20—Le secrétaire du Trésor donne avis que l'intérêt sur les 5-20 sera payé à partir du 1er janvier prochain. Le coupons de secondes séries, Acte du 25 fév. 1862 de 5-61 à 10,775 inclusivement; 1863 de 5,563 inclusivement; 509 de 7,905 à 16,179; 1,000—Nos 11,181 à 27,443 inclusivement. Total $16,000,000. Aussi les coupons de troisième série, 1864, 509 de 5,501 à 10,100 inclusivement; 100—Nos 5,050 à 5,097 inclusivement; 500—Nos 2,604 à 3,958; 1,000—Nos 11,501 à 13,150 inclusivement. 4,499—Nos 2,408 à 4,109 inclusivement; 10,000—3,900 à 4,700 inclusivement. Total $4,000,000.

Washington, 20—Résumé—Une résolution permettant au comité de réduction de la dette nationale de New York d'adopter.

M. Davis a présenté une résolution chargeant le comité de faire une enquête ensemble tous le terrain de la corruption alléguée.

M. Edmonds a objecté. M. Morton demande que cette résolution soit présentée, sans autre entièrement présentée par lui. La motion est ajournée.

M. Robertson appelle le bill d'amnistie. M. Beaulighan, président du nouveau comité de réduction parle contre. Il pense que M. Davis et d'autres engagés dit-il, ne sont pas dans l'intérêt le bill est adopté par M. Scott, président du comité des Ku klux, attendu que cela détournait les prétexte pour les calomnies des Ku klux.

—M. Wilson annonce qu'il votera pour le bill Sion comme une affaire de grâce et de merci.

M. Norton demande comme amendement que l'amnistie ne soit pas rétroactif, ni que les assassinats de Mazas des E. U., le Sénat ne décide rien.

Chambre—Le directeur-général des postes est invité à donner les circonstances relatives à la vente du bâtiment des postes pour les contrats de la malle au sud avec les particularités des concessions subventionnées.

Une résolution est présentée, suspendant des rapports sur l'élection des sénateurs de la Havane, et, sur la demande de M. Banks elle est référée au comité des affaires extérieures.

Le bill de la commission du travail est repris. Un amendement requérant qu'un commissaire de travail de plus soit nommé pour les Etats-Unis et les Territoires est adopté. Le bill est adopté.

Le Président annonce que les commissaires seront nommés même distinctes en conséquence du parti. Adopté. Le bill passe par 114 contre 36.

Le bill portant que trois commissaires, pris dans la vie civile, et dont l'un sera spécialement identifié avec l'intérêt du travail, seront nommés pour un an. Le président donne les noms des commissaires.

PAR LE TELEGRAPHE

(Spécialement rédigé pour l'Abeille.)

Des Nègres Lyncheurs dans l'Arkansas.

Ils enlèvent trois prisonniers et les fusillent.

Le procès du gouverneur de la Caroline du Sud.

Nouveau mal d'enfantement ministériel à Madrid.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 20—Le président Thiers a donné l'assurance à une députation de protestants français que l'égalité religieuse serait maintenue.

Le procès des Communistes avance rapidement. Le nombre des cas qui ont été jugés est de 14,398 dont 2,822 ont été trouvés coupables.

Londres, 20—La reine Victoria a reçu les ambassadeurs de la République Espagnole pour le rétablissement du projet de l'Alfonse.

Les journaux anglais expriment des inquiétudes à l'occasion des spéculations particulières de Schenck.

Madrid, 20—Les membres du cabinet se sont offerts à la formation d'un nouveau cabinet à défaut de Zorilla. Sagasta a offert quatre portefeuilles à la fraction Zorilla, mais tous ont refusé.

NOUVELLES DES ANTILLES.

St-Thomas, 20—Une dépêche dit que la *Florida* est partie ces voyée par la mission de Santo. Les navires de guerre espagnols ne sont pas intervenus.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 20 — Probabilités — Beau vente frais du Nord avec une légère température et beau temps, de la Floride jusqu'en Virginie. L'aire du plus grand froid s'étend sur la Pennsylvanie et la Nouvelle-Angleterre avec des vents continus du Nord-ouest dans les Etats du centre et de l'Est.

Washington, 20—Une délégation des Iles de Cuba est allée voir le Président aujourd'hui. Elle rapporte que le résultat de sa visite a été très satisfaisant. Après une longue conférence, le délégation a reçu que conférence avec les sénateurs Sumner et Mason. Des membres ont fait noble à la Chambre des Représentants. Le président a transmis au Congrès après les fêtes.

Trois cent soixante inspecteurs de brûleries ont été renvoyés. Leurs opérations seront remplies dorénavant par des assistants-accoucheurs.

Washington, 20—Le secrétaire du Trésor donne avis que l'intérêt sur les 5-20 sera payé à partir du 1er janvier prochain. Le coupons de secondes séries, Acte du 25 fév. 1862 de 5-61 à 10,775 inclusivement; 1863 de 5,563 inclusivement; 509 de 7,905 à 16,179; 1,000—Nos 11,181 à 27,443 inclusivement. Total $16,000,000. Aussi les coupons de troisième série, 1864, 509 de 5,501 à 10,100 inclusivement; 100—Nos 5,050 à 5,097 inclusivement; 500—Nos 2,604 à 3,958; 1,000—Nos 11,501 à 13,150 inclusivement. 4,499—Nos 2,408 à 4,109 inclusivement; 10,000—3,900 à 4,700 inclusivement. Total $4,000,000.

Washington, 20—Résumé—Une résolution permettant au comité de réduction de la dette nationale de New York d'adopter.

M. Davis a présenté une résolution chargeant le comité de faire une enquête ensemble tous le terrain de la corruption alléguée.

M. Edmonds a objecté. M. Morton demande que cette résolution soit présentée, sans autre entièrement présentée par lui. La motion est ajournée.

M. Robertson appelle le bill d'amnistie. M. Beaulighan, président du nouveau comité de réduction parle contre. Il pense que M. Davis et d'autres engagés dit-il, ne sont pas dans l'intérêt le bill est adopté par M. Scott, président du comité des Ku klux, attendu que cela détournait les prétexte pour les calomnies des Ku klux.

—M. Wilson annonce qu'il votera pour le bill Sion comme une affaire de grâce et de merci.

M. Norton demande comme amendement que l'amnistie ne soit pas rétroactif, ni que les assassinats de Mazas des E. U., le Sénat ne décide rien.

Chambre—Le directeur-général des postes est invité à donner les circonstances relatives à la vente du bâtiment des postes pour les contrats de la malle au sud avec les particularités des concessions subventionnées.

Une résolution est présentée, suspendant des rapports sur l'élection des sénateurs de la Havane, et, sur la demande de M. Banks elle est référée au comité des affaires extérieures.

Le bill de la commission du travail est repris. Un amendement requérant qu'un commissaire de travail de plus soit nommé pour les Etats-Unis et les Territoires est adopté. Le bill est adopté.

Le Président annonce que les commissaires seront nommés même distinctes en conséquence du parti. Adopté. Le bill passe par 114 contre 36.

Le bill portant que trois commissaires, pris dans la vie civile, et dont l'un sera spécialement identifié avec l'intérêt du travail, seront nommés pour un an. Le président donne les noms des commissaires.

CHRONIQUE LOCALE.

L'INCENDIE AU BUREAU DU BULLETIN.—Hier matin, vers 6 heures, le feu prenait au quatrième étage d'une maison No. 132 de la rue Gravier, appartenant à H. S. Becker et occupée par la Compagnie du *Commercial Bulletin*, et a causé à la bâtisse un dommage d'environ $600 sans mentionner tous le terrain de la bâtisse et même la Compagnie du journal, pour le pouvoir par des assurances prises dans divers bureaux de cette ville et qui ne trouvent, non assuré-t-on à $35,000. La bâtisse attenante, rue Gravier, 131, occupée par les bureaux du *Prix Courant*, a été endommagée par le feu. Le dernier établissement était assuré.

Les bureaux de Stevenson et Verlander, rue Gravier, 130, ont été endommagés par l'eau, mais ils sont assurés pour $3,000 à la compagnie Atlantique.

Les bureaux de Britton & Ryder, dans la même bâtisse, ont éprouvé aussi quelque dégâts, et ne sont pas assurés.

La cause du feu est inconnue. Le bâtiment, tout d'abord, était épaisse, et a empêché les pompiers de pouvoir leurs positions; mais, une fois cela fait, ils se sont tenus à la hauteur de leurs fonctions.

VOLAUNE EXTRACTION.—On a trouvé ouverte hier matin, sur les 4 heures, la porte du magasin de J. Burkett & Son, rue du Canal No 116, et quantité de marchandises amplées sur le plancher, ce qui fait supposer que les voleurs effrayés par quelque bruit ou par l'approche de quelqu'un ont décampé en sacrifiant leur butin à leur sureté. M. Burkett cependant dit qu'il n'est pas tout laissé, car il lui manque pour la somme de quelques mouchoirs en toile, cigares, habits et argent. Il paraît singulier que la police ne se soit efforcé du vol que pratique les voleurs, qui laissé la porte ouverte.

La rue du Camp dans la partie où se trouve le No 110 est même dans le même cas. Nous avons un plus frémissant de la ville. Il y passe du monde jour et nuit et nous nous étonnons que les voleurs aient seulement trouvé une minute pour employer sans grand risque le crowbar qui leur a servi à forcer la porte du magasin.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DE STEAMERS DE LIVERPOOL ET DU MISSISSIPPI.—Hier dans l'après-midi, nombre de négociants, d'expéditeurs et plusieurs représentants de la presse, sur invitation de MM. Meyer, Knox & Co., agents à cet pour Kelly, compagnie des steamers de Liverpool et du Mississippi, ont visité et inspecté le steamer de la ligne *Memphis*, commandé par le capitaine Weeks.

D'après tous les experts, le *Memphis* est déclaré être un des meilleurs steamers, sous le rapport de la rapidité de la marche, du revêtement de la cabine, qui n'est jamais visité le port de la Nile-Orléans. C'est un navire en fer de 305 pieds de long, 40 de 6 pieds de large et 26 pieds et demi de profondeur. C'est un steamer à hélice, grâce comme un brick et d'un tonnage de 1,500 avec une machine de la force de 300 chevaux. Pour prévo